



## Bourse Direct fête 1 an de succès de son contrat d'assurance vie Bourse Direct Horizon

**BOURSE DIRECT**  
HORIZON

Lancé il y a tout juste 1 an, **Bourse Direct Horizon**, le **contrat d'assurance vie 100% digital**<sup>1</sup> de Bourse Direct souhaitait proposer aux épargnants un contrat d'assurance vie qui leur ressemble et qui s'adapte aux projets de chacun.

### Un produit plébiscité pour ses performances et son innovation

Pari réussi puisqu'en 2019, le contrat d'assurance vie **Bourse Direct Horizon** a reçu plusieurs distinctions : Oscar du « **Meilleur nouveau contrat d'assurance vie** » décerné par Gestion de Fortune, le magazine de référence de la gestion privée, ainsi que le **TOP d'Argent 2019 de l'Assurance Vie en ligne** dans la catégorie « **Meilleure Innovation** », décerné par Toutsurmesfinances.com, site dédié aux finances personnelles.

### Une offre spéciale anniversaire

Pour fêter l'anniversaire de son contrat d'assurance vie, Bourse Direct offre jusqu'au 29 février inclus une **prime allant jusqu'à 170€ ou 500€ de courtage remboursé**<sup>2</sup>, **sous conditions**, pour toute 1<sup>ère</sup> adhésion.

**Catherine Nini, PDg de Bourse Direct, déclare :** « *L'innovation est au cœur de nos préoccupations aussi bien via des process de dématérialisation que par une offre produit différente et engagée comme l'intégration de supports dits responsables ou un large choix de titres vifs accessibles dès 1500€ / action*<sup>3</sup>.

*Dans cette continuité et pour toujours mieux accompagner nos clients dans le choix de leurs placements, de nouveaux services verront le jour en 2020.* ».

### Caractéristiques du Contrat d'assurance vie Bourse Direct Horizon

Accessible pour tous les budgets, **dès 50€ par mois** en versements libres programmés, le contrat propose :

- des **frais réduits**<sup>4</sup> :
  - 0% de frais sur les versements,
  - 0% de droits d'entrée et de sortie,
  - 0 € de frais sur les arbitrages,
  - 0,75% de frais annuels de gestion (en gestion libre)<sup>5</sup>.

- de nombreuses options de gestion (versements libres et arbitrages programmés, sécurisation ou dynamisation des plus-values...).
- **2 modes de gestion :**
  - La **gestion libre** pour gérer son contrat en toute autonomie :
    - une palette de 160 Organismes de Placement Collectif (OPC) de renom,
    - 35 OPC Indiciels (ETF),
    - 95 Actions (Titres-vifs),
    - 2 fonds en euros (Eurossima et Netissima<sup>6</sup>),
    - Le fonds croissance G Croissance 2014, pour diversifier son épargne.
  - La **gestion pilotée : 3 mandats de gestion** pour bénéficier de l'expertise de la société de gestion DNCA auprès de laquelle l'Assureur prend conseil pour gérer le contrat.



Avec Bourse Direct Horizon, préparer son avenir autrement, c'est simple.  
Rendez-vous sur : <https://www.boursedirect.fr/fr/assurance-vie>

*L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. L'investissement net de frais sur le fonds G Croissance 2014 supporte un risque de perte en capital en cas de désinvestissement avant l'échéance ou d'un niveau de garantie partiel, les montants investis sur le fonds G Croissance 2014 étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.*

## A PROPOS DE BOURSE DIRECT

*Leader de la bourse en ligne en France, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution.*

*Bourse Direct propose aujourd'hui les tarifs les plus compétitifs du marché, avec un ordre de bourse à moins de 1 €, associé à une technologie permettant aux investisseurs d'optimiser la gestion de leur portefeuille en toute mobilité.*

*L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD), éligible au PEA et PEA-PME, est cotée sur le compartiment C d'Euronext. Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur [www.boursedirect.fr](http://www.boursedirect.fr), espace Corporate.*

## CONTACTS PRESSE

BOURSE DIRECT - Virginie de Vichet - +33 (0) 1 56 43 70 20  
IMAGE 7 – Claire Doligez - +33 (0) 1 53 70 74 48

<sup>1</sup> Selon les modalités de la Notice d'information valant Conditions Générales. <sup>2</sup> **Pour toute 1<sup>ère</sup> adhésion avant le 29 février 2020 inclus. Voir conditions détaillées sur [boursedirect.fr](http://boursedirect.fr).** <sup>3</sup> Offre valable entre le 9 janvier et le 9 avril 2020 inclus. <sup>4</sup> Tous les frais du contrat sont détaillés dans la Notice d'information valant Conditions Générales du contrat Bourse Direct Horizon. <sup>5</sup> Frais indiqués pour la Gestion Libre, hors fonds G Croissance 2014. En cas de Gestion Pilotée, 0,95% de frais annuels de gestion sur les supports en unités de compte. <sup>6</sup> Le fonds en euros Netissima est accessible à condition d'investir minimum 30% sur des supports en unités de compte.

Bourse Direct Horizon est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification assuré par Generali Vie, entreprise régie par le code des Assurances.

Le document d'information clé du contrat d'assurance vie Bourse Direct Horizon contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez obtenir ce document auprès de Bourse Direct ou en vous rendant sur le site [www.generalif.fr](http://www.generalif.fr).

Bourse Direct, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 13 988 845,75 €. RCS Paris B 408 790 608. Siège social : 374, rue Saint-Honoré - 75001 Paris. Société agréée en qualité de prestataire de services d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR" - <https://acpr.banque-france.fr>), supervisée par l'Autorité des marchés financiers ("AMF" - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°08044344 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)). Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des assurances. Service réclamation : rubrique contact du site [www.boursedirect.fr](http://www.boursedirect.fr). Bourse Direct n'est liée par aucun contrat d'exclusivité avec un assureur et n'a aucun lien capitalistique avec l'assureur.